cps n° 1 1° série
page 1

Numéro 1 Juillet 1899.

SOCIÉTÉ AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ORPHELINAT PREVOST à CEMPUIS (Oise).

BULLETIN TRIMESTRIEL

SIÈGE SOCIAL :
39, Boulevard de Sébastopol, Paris.

Toutes les Communications concernant le bulletin devront être adressées au Secrétaire DEBRAY, 145, rue Saint-Maur, à Paris.

SOMMAIRE : A nos Camarades. — Conseil d'administration (bureau & commissions). — Convocation. — Rapport financier. — Promenade du 4 juin 1899. — Orphelinat Prevost. — Fondation d'un groupe choral. — Don.

A nos Camarades.

Sur la proposition d'un de nos camarades, le Conseil d'Administration de la Société Amicale des Anciens Élèves de l'Orphelinat Prevost a décidé la création d'un *Bulletin*.

Ce *Bulletin*, qui sera trimestriel, constituera un lien précieux entre tous ceux qui, soit pour des motifs de distance, soit pour d'autres, ne peuvent assister à nos réunions habituelles.

Il permettra de faire connaître aux absents, les questions discutées dans nos réunions, de faciliter le placement des camarades, de porter à la connaissance de tous les faits qui peuvent les intéresser, et les propositions soumises au Conseil d'Administration.

Nous espérons que ce *Bulletin* sera bien accueilli par tous et que chacun s'efforcera d'envoyer les nouvelles et communications susceptibles d'intéresser les Anciens Élèves.

Cette publication marque une nouvelle période d'action de la Société. Jusqu'à présent, livrée à ses seules forces, elle n'a pu obtenir que des résultats peu importants, Mais, au moins elle a réussi à préserver les liens de bonne camaraderie. Maintenant ses efforts ont attiré l'attention du Directeur des Affaires Départementales, et l'Administration se déclare prête à nous aider. Nous espérons que ce concours sera fort utile à tous et c'est pour le rendre encore plus efficace que, par la création du *Bulletin*, nous voulons mettre en communication tous les camarades, qu'ils habitent Paris ou la province.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Conseil d'Administration.

Dans sa séance du 18 mars 1899, la Société, réunie en Assemblée Générale, a nommé pour l'année 1899, son Conseil d'Administration, ce dernier a constitué son bureau et ses commissions de la manière suivante :

Bureau.

Président : JEANNIN, AUG. 3, rue Marcadet.
Secrétaire : DEBRAY 145, rue Saint-Maur.
Secrétaire-Adj : HENNECART 24, rue Antoinette
Trésorier : LOISEAU 27, rue Durantin.
Trésorier-Adj. : PALABOT 12, r. de la Cossonnerie

Commission des Fêtes.

HOUREUX, 27, rue Jeannin-Delessert, Pantin.
AUDIGNOUX 2, rue Bonnevide, Saint-Denis.

Commission des Secours.

SAULON 87, Boulevard Voltaire.
GIROUD, F. 26, rue Antoinette.

Convocation.

Les sociétaires sont priés de vouloir bien assister à l'Assemblée Générale, qui aura lieu le samedi 22 juillet 1899, au siège social, Café de la Cour Batave, 39, Boulevard de Sébastopol, à *neuf heures précises du soir*.

Ordre du jour.

Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée.
Compte-rendu moral.
Rapport financier.
Modifications aux statuts.
Communications et proportions diverses.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
Le Secrétaire,
DEBRAY.

NOTA. — *Les sociétaires qui ne recevront pas de convocation individuelle sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.*

Rapport Financier.

du 4 Mars au 1er Juillet 1899.

Recettes.

En caisse au 4 mars 1899	781f 45
Cotisations	63 00
Don du camarade Demoulain	10 00
TOTAL	854f 45

Dépenses.

Secours aux camarades	22f 40
Frais d'administration	16 15
Frais de salle et de réunions	8 50
Réparation d'instrument	6 00
Achat de fournitures	8 70
Achat d'une couronne pour l'aniversaire de M. Prevost	28 00
Achat de jeux	16 15
Promenade du 4 juin (Excursion à Chevreuse)	28 50
TOTAL des dépenses.	134f 40

Balance des Comptes.

Recettes au 1er juillet	854f 45
Dépenses du 4 mars au 1er juillet	134 40
Reste en caisse	720f 05
Somme à laquelle il convient d'ajouter comme prêt à un camarade	25 00
Avoir net de la Société	745f 05

cps n° 1 1° série
page 2

Le Trésorier,
G. LOISEAU.

Promenade du 4 juin 1899.

Excursion dans la vallée de Chevreuse.

Après avoir envisagé plusieurs combinaisons, le Conseil d'Administration de notre société s'est prononcé pour une excursion mixte en chemin de fer, et à bicyclette, dans la Vallée de Chevreuse.

La première idée avait été de louer une voiture mais les frais auraient été considérables, et en bon administrateur le Conseil s'est arrêté au chemin de fer, la Compagnie d'Orléans ayant bien voulu mettre à notre disposition des places à demi-tarif.

Le Dimanche 4 Juin nous réunissons à la gare du Luxembourg 22 camarades, dont 6 jeunes filles et dames de nos sociétaires. Quelques camarades sont venus avec leurs bicyclettes et doivent effectuer les 33 kilomètres qui séparent Paris de Chevreuse, en traversant les jolis sites de la Bièvre et de l'Yvette.

L'heure du train approche, ceux qui ont préféré le chemin de fer prennent leur billet, et les pédaleurs se mettent en route. Leur départ ne fut pas heureux bien que nous n'ayons pas eu d'accident de personne à déplorer, mais à cause du soleil sans doute, plusieurs pneumatiques éclatent et nous devons attendre nos camarades ce qui retarde notre marche.

Nous traversons les villages de Bourg-la-Reine, Chatenay, Verrières-le-Buisson, Wauhallan, Saclay, Saint-Rémy et Chevreuse.

Par moments nous sommes heureux de nous arrêter pour jouir des points de vue qui s'offrent à nos yeux, ce qui ne contribue pas à nous faire regagner de l'avance. Mais nos camarades venus par le train ne sont arrivés que peu de temps avant nous, ayant deux kilomètres à faire à pied pour venir de la gare de Saint-Rémy-les-Chevreuses à Chevreuse, but de notre promenade.

Nous les trouvons occupés à placer les convives à la table où nous devons nous réconforter. Cette table, située sous une tonnelle bien ombragée est ornée de bouquets de fleurs.

Le repas sans être luxueux est assez abondant et nos estomacs se remettent avec les 2 fr. 25 qu'il nous coute.

Après un déjeuner mêlé de bavardages amusants de la part des uns et des autres nous terminons en portant un toast à la société, et plusieurs camarades disent des chansonnettes qui divertissent l'assemblée

Nous ne nous attardons pas plus longtemps à table, et commençons l'ascension de la colline sur laquelle se trouvent les ruine du château de Chevreuse bâti sous Henri III.

Il ne reste plus debout qu'une des tours et une partie du château dans laquelle par un escalier en colimaçon étroit et usé et au moyen d'une corde servant de rampe on peut monter jusque sur une terrasse. De là on découvre toute la vallée de l'Yvette, le panorama en est des plus jolis. Nos camarades munis d'appareils à photographies auraient bien voulu tirer quelques vues mais le gardien de la propriété s'y oppose, prétextant que c'est une propriété privée et que nous n'avons pas d'autorisation ; nous ne persistons pas.

Comme nous ne pouvons pas monter tous à la fois dans cette ruine, quelques camarades s'étendent sur une pelouse de gazon qui est à l'intérieur du château et en attendant leur tour chantent des chœurs et font même quelques exercices de phonomimie musicale qu'un de nos camarades nous faisait exécuter au grand ébahissement du gardien. Il nous somme de nous taire en nous disant de ne pas faire de bruit.

Les quelques personnes qui visitaient le château s'intéressaient à nos chants et protestèrent contre la manière de voir de ce gardien rébarbatif, mais ne voulant pas faire de scandale, nous nous taisons et poursuivons notre promenade à travers le village qui n'a rien d'intéressant par lui même, se composant uniquement d'une longue rue flanquée de maisons des deux côtés dont un donnant sur les prés qu'arrose l'Yvette et l'autre au flanc de la colline sur laquelle se trouvent les ruines du château de la Madeleine.

Mais l'heure s'avance et nous voudrions prendre nos ébats, car il faut dire que nous nous étions munis d'un ballon pour les jeunes gens et de jeux de raquettes et tambourins pour les jeunes filles et dames. Nous demandons à plusieurs habitants du pays une place pour pouvoir nous livrer à nos jeux sans risquer de commettre des dégâts, personne ne peut nous en indiquer une, nous perdions environ une heure à chercher quand quelques camarades qui s'amusent à faire un peu de bicyclette découvrent une allée très précieuse bordée de beaux arbres conduisant au château de Coubertin, sur la route de St- Rémy à Chevreuse, aussitôt nous y courons et nous pouvons pendant malheureusement trop peu de temps donner un libre cours à nos divertissements.

Malgré la chaleur chacun s'en donne à cœur joie, les dames sont vite fatiguées de la raquette et s'adonnent à confectionner des bouquets de marguerites et d'autres espèces de fleurs des champs, que toute parisienne est heureuse de pouvoir rapporter de la campagne et de garder quelques jours comme souvenir et comme une douce illusion de la vie champêtre.

Le moment approche où les camarades vélocipédistes vont remonter sur leur machine pour retourner vers Paris, les camarades qui ont leurs appareils de photographie font aussitôt former des groupes, et nous tirent, mais soit précipitation, lumière mal choisie au manque d'apprentissage, aucune des épreuves n'est bonne à reproduction, il faut espérer que la prochaine fois nous arriverons à photographier un groupe présentable.

Les camarades ramassent les jeux, et se dirigent vers la gare distante d'un kilomètre, pendant que les bicyclistes passant par Châteaufort, Toussus, Buc et Versailles regagnent Paris.

Voilà comment finit cette excursion-promenade la première que la société fait dans ce genre ; c'est-à-dire avec distraction de jeux pour les demoiselles et les dames.

Il faut espérer qu'elle portera ses fruits et que la prochaine sera encore mieux organisée au point de vue du temps à employer, que les camarades y répondront en plus grand nombre, et que, comme cette fois la bonne harmonie qui n'a cessé de régner depuis le commencement jusqu'à la fin continuera dans toutes nos sorties.

PALABOT

Orphelinat Prevost.

Le 29 avril dernier a eu lieu comme tous les ans à pareille époque, la cérémonie commémorative de la mort de M. Prevost fondateur de l'établissement.

Le Conseil d'administration aurait cru manquer au premier de ses devoirs s'il n'avait pas fait représenter la Société à cette cérémonie, aussi a-t-il pensé pouvoir prendre l'initiative de l'envoi d'une couronne nn son nom.

Nous avons reçu en réponse, la lettre suivante de M. Aman Directeur de l'Orphelinat ; nous sommes heureux de pouvoir la communiquer à tous nos camarades car elle montre que, comme nous l'avait dit précédemment M. Aman « *de près ou de loin nous sommes toude la même famille.* »

Mon cher Président,

« La couronne achetée au nom de la Société des « Anciens Élèves a été déposée aujourd'hui solonnelle- « ment sur la tombe de M. Prevost.

« C'est là un bel exemple de reconnaissance donné à « nos enfants par leurs ainés.

« Veuillez recevoir les remerciements de tous les « élèves et membre du personnel qui ont été très touchés « de votre délicate attention et soyez notre interprète « auprès de tous les camarades.

« A vous bien cordialement,

« *Le Directeur de l'Orphelinat,*

« AMAN. »

Communications diverses.

Fondation d'un groupe Choral.

Dans la séance du 22 mars dernier, le Conseil d'Administration a décidé, sur la proposition de notre camarade Palabot, de fonder un groupechoral.

Cet essai a été tenté, et nous ne pouvons que nous féliciter des résultats acquis, car le groupe compte aujourd'hui environ *20 adhérents*.

Nous espérons, par cette création faire venir et intéresser à nos réunions et à nos travaux les jeunes filles, *et les dames des Sociétaires*. Un certain nombre de ces dernières a déjà répondu à notre appel, ce dont nous les remercions vivement, mais nous espérons aussi que cet exemple sera bientot suivi par un plus grand nombre encore de nos camarades.

Nous faisons dans ce sens un nouvel et chaleureux appel à toutes les bonnes volontés.

Don.

Nous avons le plaisir d'apprendre aux Sociétaires que notre camarade Desmoulain à fait don à la Société d'une somme de dix francs destinées à notre Caisse de secours.

Nous le remercions pour ces derniers et nous espérons que l'exemple portera ses fruits et que nous pourons par suite donner une plus large part de nos ressources à cette *œuvre de solidarité fraternelle* qui doit être la base de notre *Société*.

Liste des élèves

quittant l'Orphelinat dans le trimestre

(Août, Septembre, Octobre)

Fouilliéron, Augustine, Corsetière, Mlle Fouilliéron, 50 Boulevard Picpus, Paris.

Cordonnier, Alice, Corsetière, M. Chalvet, 67, rue de l'Ourcq Paris. (tuteur).

Bardin, Nicolas, Typographe, Mme Bardin, 13, rue Jean-Durand, Stains, (Seine).

Besson, Étienne, Mécanicien, Mme Besson, 10, rue de la Barre, Paris.

Lemarchand, André, Menuisier, Mme Lemarchand, 63, rue de la Verrerie, Paris.

Banzet, Louis, Fermier, Mme Banzet, 9, rue du Pont, à Neuilly, (Seine.)

Jacquot, Charles, Typographe, Mme Jacquot, chez M. Leboucq, 7 avenue de la République, à Mantes, (Seine-&-Oise).

Lagriffoul, Louis, Mécanicien, Mme André, 60, quai d'Ivry, à Ivry, (Seine).

Liste des élèves ayant 15 ans révolus.

Barreaud, Louise, Corsetière, Mme Barreaud, 23, rue des Boulangers, Paris.

Émille, Mathilde, Repasseuse, Mme Émille, 23, rue de Belfort, Paris.

Planchais, Eugène, Menuisier, M. Planchais, 144, rue de Crimée, Paris.

Stoll, René, Typographe, M. Guibout, 32, rue Servan, Paris.

Thirion, Maria, Corsetière, Mme Thirion, 33, Faubourg du Temple, Paris.

Angot, Philippe, Mécanicien, M. Angot, 7, rue Corbeau, Paris.

Besset, Jeanne, Repasseuse, M. Besset, 50, rue Saint-Antoine, Lyon.

Estevant, Alice, Giletière, Mme Dernard, 36, rue de Maistre, Paris.

Gascard, André, Jardinier, M. Gascard, 168bis, rue de Paris à Vincennes.

Landru, René, Mécanicien, M. Giard, 14, rue des Haudriettes, Paris.

Pétel, Albert, Jardinier, Mme Pétel, 173, Boulevard de Strasbourg, Boulogne-sur-Seine.

Pinot, Gustave, Mécanicien, Mme Pinot, 11, rue de Cels, Paris.

Adhésions.

Nous rappelons ci-dessous, à titre de renseignements, les articles concernant les conditions à remplir pour adhérer à notre societé.

ART. 2.

Sont déclarés membres actifs, tous les pupilles qui ont quitté l'Orphelinat normalement. Les sœurs, frères, maris ou femmes, des anciens élèves peuvent adhérer à la Société ; **mais un second degré ; ceux-ci ne pouvant avoir que voix consultative et non délibérative dans les Assemblées et Réunions.**

ART, 4.

La Cotisation des membres actifs est de **0 fr. 50** payable le premier samedi de chaque mois.

ART. 5.

La Société des anciens élèves, à titre de reconnaissance, nomme membres honoraires : 1° Tous ceux qui participent ou qui ont participé à l'œuvre de l'Orphelinat Prevost ; 2° Les parents, tuteurs ou bienfaiteurs des anciens et nouveaux élèves ; 3° Toutes les personnes qui voudront par leur générosité contribuer à cette œuvre de solidarité. La cotisation est de **10 francs** au minimum.

Le Gérant : HENNECART

Imprie de l'Orphelinat Prevost, à Cempuis (Oise).